



Compte Rendu de réalisation 2018 du Projet « Moulin à Céréales et Verger Fruitier », Doumga Rindiaw - Sénégal

Rappel des objectifs du projet

Le projet « Doumga Rindiaw » a débuté en 2017. Il vise à réduire l'émigration des jeunes et à valoriser le statut social et économique des femmes par le renforcement de la pratique du maraîchage. Avec le fonçage de 2 puits en 2017 et l'extension du maraîchage féminin, ce projet permet d'ores et déjà :

- d'améliorer l'autonomie alimentaire des villageois ;
- d'améliorer l'apport nutritif par diversification et augmentation de la production de légumes ;
- d'accroître l'autonomie financière des femmes par la vente des excédents de récolte ;
- de réduire la dépendance financière venant des parents expatriés et de contribuer à fixer les jeunes

La création du périmètre qui date de 2015 est une initiative des femmes du village de Doumga Rindiaw (DR) et de l'AFJD, l'Association des Femmes et des Jeunes de DR, une association de migrants d'Evry. L'AFJD fait appel en 2016 à AGIR qui apporte son aide au montage du dossier et au financement du projet avec le soutien technique et humain du CERADS, une ONG basée en France et au Sénégal ayant une expérience importante en agronomie et en hydrologie au Sénégal.

Nos partenaires là bas

- Le GIE féminin « Développement de DR » ; présidente, Mme Djenaba Niokane
- Le CERADS (*Centre d'Etude Recherche-Action pour le Développement dans la zone Soudano-Sahélienne*),
- NEGODIS, (Mr. Kondé, Dakar) : livraison, installation des matériels et formation
- L'ISRA, Institut Sénégalais de Recherche Agronomique

Nos partenaires ici

- L'AFJD, *Association des Femmes et Jeunes de DR à Evry*
- Le CERADS
- La Mairie de Massy
- Le Conseil départemental de l'Essonne
- La Fondation Bruneau
- La Caisse des Dépôts et Consignation

Rappel de la réalisation 2017

2 puits sont forés sur la parcelle maraîchère de 1 ha clôturée par les femmes. AGIR a sollicité pour cela la Fondation Bruneau, de la Caisse des Dépôts et Consignations, de CD 91 et de la Mairie de Massy. AGIR et le CERADS contribuent aussi au financement. Les puits sont opérationnels en février 2018 : 160 femmes y puisent de façon traditionnelle et abondante.

cf. <http://www.agirabcd91.org/medias/files/cr-realisation-projet-maraichage-feminin-doumga-rindiaw-agir-2017.pdf>

De son côté, l'AFJD a obtenu en 2017 un financement du Conseil Départemental de l'Essonne pour assurer la formation des femmes au maraîchage.

Réalisation en 2018

1 – équipement des puits en pompes immergées et panneaux solaires, le stockage de l'eau se faisant dans 4 cuves de 5 m³ chacune. Cet équipement réduit la pénibilité du travail des femmes, il améliore la qualité de l'arrosage et permet une augmentation marginale de la surface cultivée. Cet équipement a été réalisé avec l'appui de la Fondation Bruneau, du CD de l'Essonne et de AGIR.

2 - achat d'un moulin à céréales électrique pour le groupement féminin.

3 - plantation au sein du périmètre, d'un verger fruitier de 144 arbres qui sera le premier maraîchage oasien dans la région du Fuuta.

Les projets 2 et 3 ont été réalisés avec l'aide de la Mairie de Massy, l'appui d'AGIR et la contribution de l'AFJD. C'est la réalisation de ces projets 2 et 3 que nous présentons dans ce rapport

Un moulin à céréales pour le groupement féminin

Avec l'appui de la Mairie de Massy, AGIR a équipé le groupement féminin de Doumga d'un moulin à céréales électrique. Cette demande des femmes est récurrente car un moulin diminue fortement la pénibilité du travail des femmes : nous avons eu la même demande des femmes dans les 2 villages du projet « Dagana ».

Dans le cas présent, la construction du local pour le moulin et le raccordement électrique ont été à la charge du Groupement Féminin et de l'AFJD.



Moulin et Présidente du Groupement Féminin

La présidente du groupement féminin et le moulin dans son local neuf

Création d'un verger fruitier

La région du Fuuta est en zone pré-sahélienne, très chaude, avec des températures allant jusqu'à 45-50 degrés dans les mois d'été. Aussi la création d'un maraîchage de type « oasien » bénéficiant de l'ombrage d'arbres est une solution propice à la culture des légumes. Si, de plus, les arbres peuvent produire, le gain est double. C'est l'idée qui a conduit à ce deuxième volet du projet de maraîchage féminin. Ce projet est novateur dans le département. Il faudra attendre environ 3 à 4 ans pour juger de succès et de la production de fruits.

La mise en place du verger a été assurée par Mr. Samba Ngoye des Eaux et Forêts de Matam : 144 arbres fruitiers, sélectionnés par l'ISRA (Institut Sénégalais de Recherche Agronomique) ont été plantés mi juillet 2018, en début d'hivernage. Ces arbres ont été plantés selon un quadrillage régulier 12 x 12 : manguiers, citronniers, goyaviers, papayers et corossoliers. La reprise a été bonne. Les plans n'ayant pas repris (de l'ordre de 5%) ont été remplacés au fur et à mesure. Avec les 2 puits, l'eau d'arrosage est assurée.



Préparation de la plantation



.... et semis fruitier de l'ISRA

La production de fruits à 3 / 4 ans permet de se projeter dans un artisanat agro-alimentaire (fruits secs, confitures) et, en cas de succès, de renouveler ce maraîchage oasien. C'est aussi une contribution originale dans l'édification d'une barrière verte pour lutter contre l'avancée du désert, réalisation qui peut se dupliquer facilement sans gros moyens financiers et qui, de plus, apporte un bénéfice alimentaire.

En 2019, avec un peu plus d'ampleur, nous allons reproduire ce projet de « maraîchage oasien », avec les femmes de Agnam Lidoubé, un village distant de 20 km de Doumga, ceci en collaboration avec le CERADS : c'est sur ce projet que porte notre demande d'aide à la Mairie de Massy pour 2019.

Bilan financier du projet de Maraîchage Féminin à DR – AGIR – 2018

DEPENSES	MONTANT EN EUROS	RECETTES	MONTANT EN EUROS
60 - Réalisations		74 - Subventions d'exploitation	
1 moulin à céréales électrique	1.700 €	Mairie de Massy	3.000 €
Création d'un verger fruitier	1.010 €	AGIR	1.410 €
Frais de mission 2018	1.300 €		
Frais généraux et amortissement matériel AGIR	400 €		
TOTAL DES CHARGES	4.410 €	TOTAL DES PRODUITS	4.410 €
86 - Emploi des contributions volontaires en nature		87 - Contributions volontaires en nature	
Temps villageois (local, raccordement électrique (20h / 15 jour / ha)	1.000€	Bénévolat villageois	1.000 €
Etude et suivi AGIR (15 j)	300 €	Bénévolat AGIR	300 €
TOTAL DES CHARGES	5.710 €	TOTAL DES PRODUITS	5.710 €



Corossier....



.....moringa....



.... et manguier de 8 mois

Michèle Zaparucha et Xavier Guyon, le 7 mai 2018

michele.zaparucha@orange.fr et xavier.guyon.91@gmail.com